



.....  
**Siège social**

BSC Group SPRL  
Rue Général Grarty 53  
1030 Bruxelles

**Siège d'exploitation**

Lambroekstraat 5  
1930 Zaventem  
Tél. & Fax : +32 2 346 62 89

## CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Les factures sont payables au moment de la livraison ou de la prestation, sauf dérogation expresse mentionnée sur la facture.
2. A défaut de paiement de la facture à son échéance, le montant portera de plein droit et sans mise en demeure préalable un intérêt de 12 % l'an et sera majoré d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 15% avec un minimum de 50 euros à titre de dommages et intérêts pour la perturbation causée. En outre, seront également à charge tous les frais de recouvrement et de poursuite, frais de justice et honoraires d'avocats éventuels.
3. Toute réclamation doit être formulée dans les 8 jours de la facture. Passé ce délai, la facture est censée irrévocablement acceptée.
4. L'organisateur se charge de toutes les formalités nécessaires quant à d'éventuelles autorisations, taxes ou permis indispensables et obligatoires pour le déroulement du travail à accomplir. Il sera tenu pour responsable et assumera personnellement les conséquences du non respect de cette clause.
5. L'ensemble du matériel est sous l'entière responsabilité de l'organisateur qui sera tenu pour responsable de toute destruction totale ou partielle, défaillance ou vol de matériel dont la cause serait externe à la manipulation de l'équipe technique de BSC Group SPRL. Le montant des dommages sera compté au prix actuel du catalogue. La responsabilité de BSC Group SPRL quant à la prestation et ses conséquences est limitée au montant de la présente convention.
6. L'alimentation électrique devra être suffisante au moyen de prises de courant avec un vrai raccordement à la terre situées dans les environs immédiats des lieux de la prestation.
7. La présente convention peut être annulée 21 jours avant la prestation par lettre recommandée. Passé ce délai, l'organisateur s'engage à verser à BSC Group SPRL un dédit égal au montant de la somme fixée.
8. Les Tribunaux de Bruxelles seront seuls compétents en cas de litige.

.....  
TVA BE0 578 861 257  
IBAN BE12 3631 4368 1692

info@bscgroup.be  
[www.bscgroup.be](http://www.bscgroup.be)